COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2020

<u>Présents</u>: M. ARGUEL Jean-Claude, Mme BOYER Dominique, Mme CALVI Florence, M. CHAUCHARD Joël, Mme DUCHESNE Elisabeth, M. JEANJEAN Romain, M. MOURIES Jérôme, Mme PALUCH Nadine, Mme THARREAU Line, M. TOURIN Loïc et M. UNAL Christophe.

1) FISCALITE VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS DES TAXES DIRECTES LOCALES 2020

<u>ANNEE 2019</u> <u>ANNEE 2020</u>

Taxe Foncière Bâti : 11.50 % 11.50 %

Taxe Foncière Non Bâti : 61.09 % 61.09 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire obligatoire fixée par la loi des finances.

Le Conseil Municipal charge Monsieur Le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale. Adopté à l'unanimité

2) VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2020

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	662 025 €	424 688.49 €
EXCEDENT 2019		237 336.51 €
TOTAL	662 025 €	662 025 €
INVESTISSEMENT	689 054.85 €	858 585 €
DEFICIT 2019	194 487.15 €	
RAR 2019	5 500 €	30 457 €
TOTAL	889 042 €	889 042 €
TOTAL BUDGET	1 551 067 €	1 551 067 €

Le budget de la Commune 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3) VOTE DU BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE 2020

EXPLOITATION	DEPENSES	RECETTES
	15 498.63 €	23 635 €
DEFICIT 2019	8 136.37 €	
TOTAL	23 635 €	23 635 €
INVESTISSEMENT	15 825 €	3 398.64 €
EXCEDENT 2019		12 426.36 €
TOTAL	15 825 €	15 825 €

Le budget du Transport Scolaire 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

La séance est levée à 22 h 30.